TREMBLEMENT DE TERRE - Maroc

Bulletin n° 2 - Procédures d'importation et de douanes 14 septembre 2023

REMARQUE IMPORTANTE

Rappelez-vous que vous DEVEZ respecter en tout temps les RÈGLES et PROCÉDURES du pays affecté par une catastrophe naturelle.

Par ailleurs, veuillez noter que informations mentionnées dans ce bulletin proviennent de SOURCES OFFICIELLES.

Les changements sont surlignés en jaune.

Contenu du bulletin n° 1

Situation 1

Procédures d'importation et de dédouanement 2

Exonérations 2

Emballage 3

Liens utiles 3

Situation

Selon les autorités marocaines, près de 3 000 personnes ont perdu la vie et plus de 5 500 personnes ont été blessées dans le tremblement de terre du 8 septembre. La plupart des victimes se sont produites dans les provinces d'Al-Haouz, l'épicentre, et de Taroudant. Le nombre de victimes devrait augmenter à mesure que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent.

Des milliers de personnes ont trouvé refuge à l'extérieur, l'électricité, Internet et les routes ayant été coupés à certains endroits. [1]

[1] Today's top news: Libya, Morocco, Niger, Nigeria | OCHA (unocha.org)

Procédures d'importation et de dédouanement

Exonérations

En application de l'article 164 du code des douanes et impôts indirects[2], les dons expédiés vers le Maroc peuvent bénéficier de la franchise douanière uniquement lorsqu'ils sont destinés à l'Etat, aux collectivités locales, aux établissements publics, aux associations reconnues d'utilité publique et aux œuvres de bienfaisance.

Au plan procédural, l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics et les associations reconnues d'utilité publique bénéficient de cette franchise sur production d'une demande de bénéfice de franchise à l'importation de bien reçu à titre de don, établie selon le modèle repris en annexe.

Le donateur doit établir les documents relatifs au don (lettre de donation, titre de transport, inventaire/liste de colisage, etc.) au nom du bénéficiaire à charge pour lui d'accomplir les formalités de dédouanement comme suit :

- Pour l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics et les associations reconnues d'utilité publique : Etablissement d'une demande de franchise à présenter au moment du dédouanement ;
- Pour les œuvres de bienfaisance, dépôt d'une demande auprès de l'Entraide nationale et en cas d'accord une copie de la décision est notifiée par cette dernière à la douane pour les besoins du dédouanement du don.

Pour les œuvres de bienfaisance, cet avantage est accordé sur production de l'avis favorable de l'entraide nationale.

Il importe de souligner que les véhicules utilitaires reçus à titre de don peuvent être dédouanés sans considération d'âge.

Par ailleurs, toutes les autorisations requises au titre des réglementations particulières demeurent en vigueur.

Enfin, la procédure de dédouanement des dons est déconcentrée au niveau régional.

[2] Code des Douanes et Impôts Indirects

Emballage

Il n'y a pas de normes obligatoires mais il est recommandé, pour faciliter le contrôle douanier et par la suite la distribution des dons aux sinistrés, de prévoir un emballage répondant aux normes standard de transport international avec des étiquettes autocollant décrivant le contenu de chaque colis ainsi qu'un inventaire (liste de colisage) détaillé.

Il est signalé que l'Entraide Nationale a manifesté sa disposition pour se constituer destinataire des dons et, par conséquent, à prendre en charge les formalités de dédouanement et, par la suite, le transport et la distribution des biens importés.

Un groupe WhatsApp a été créé pour échanger des informations sur les procédures d'importation et douanières. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, veuillez envoyer un courriel à impacct.2021 [at] gmail.com

Liens utiles

Humanitarian donations | Consular services (consulat.ma)

Morocco Earthquake | Logistics Cluster Website (logcluster.org)

LogIE Morocco Earthquake September 2023 (logcluster.org)

Morocco: Earthquake - Sep 2023 | ReliefWeb

Pour toutes questions / commentaires / ajouts

Ms. Virginie BOHL
Coordinatrice - IMPACCT
Email: impacct.2021 [at] gmail.com
Website: IMPACCT WG: Cross-border movement of humanitarian relief consignments (unocha.org)